

4. Mieux informer le consommateur sur l'alimentation

A quels défis devons-nous répondre ?

Les consommateurs demandent de plus en plus d'informations fiables sur leurs boissons et aliments, par exemple sur l'origine des ingrédients ou bien sur les calories et les nutriments. Ils souhaitent faire leur choix en connaissance de cause et se concocter une alimentation saine et équilibrée.

En parallèle, les législations européenne et belge évoluent et les entreprises doivent régulièrement adapter leurs étiquettes.

Pour les entreprises, le défi est de trouver le juste milieu entre les demandes croissantes d'information de la part des consommateurs, la mise à jour des étiquettes pour répondre aux évolutions législatives, les coûts additionnels engendrés et la faisabilité de l'ensemble des mesures.

Il est important de rappeler que la période du covid-19 a conduit à une évolution des comportements des consommateurs en matière de communication digitale : ils sont davantage friands des supports numériques au quotidien. Les entreprises souhaitent répondre à leurs attentes et contribuer à la création d'applications pour smartphones basées sur des informations fiables.

Que demandons-nous aux décideurs politiques pour la prochaine législature ?

- Soutenir un étiquetage nutritionnel supplémentaire volontaire, repris sur la face avant des emballages et uniformisé au niveau européen. C'est d'autant plus important pour nos entreprises belges car elles créent des étiquettes multilingues et exportent dans l'ensemble de l'Union européenne.
- Promouvoir l'intégration des supports digitaux comme alternative pour informer les consommateurs et prendre en compte ces supports lors de chaque révision législative concernant l'information au consommateur.
- Continuer à s'opposer à toute obligation additionnelle d'étiquetage d'origine des ingrédients. Eviter le « gastro-nationalisme » car cette forme de protectionnisme contraint nos entreprises belges à acheter leurs matières premières dans le pays où elles commercialisent leurs aliments et boissons. Cela place la Belgique dans une position concurrentielle défavorable car nous sommes un petit pays qui importe beaucoup de matières premières et exporte énormément de produits à haute valeur ajoutée.

Que faisons-nous en tant qu'industrie alimentaire ?

- Nous encourageons les entreprises à mettre davantage d'informations nutritionnelles extra-légales à disposition du consommateur, par exemple via le Nutri-score.
- En octobre 2022, en concertation avec les autorités belges compétentes, nous avons organisé un webinaire sur l'étiquetage à l'attention des entreprises. Ce fut un franc succès : environ 300 personnes y ont participé.
- Pour le commerce en ligne de boissons et d'aliments, nous nous concertons avec GS1 Belgilux pour élaborer une base de données unique et compatible avec la législation en vigueur.

Quelles sont nos demandes aux décideurs politiques, par niveau de pouvoir ?

Flandre	Wallonie	Fédéral	Union européenne
			Soutenir un étiquetage nutritionnel FoP volontaire et uniformisé au niveau européen.
			Promouvoir l'intégration des supports digitaux comme alternative pour informer les consommateurs et prendre en compte ces supports lors de chaque révision législative concernant l'information au consommateur.
			Contre toute forme de « gastro-nationalisme » et donc s'opposer à tout étiquetage d'origine additionnel des ingrédients.

Personnes de contact



Maud Sermeus
Food Policy Advisor
+32 474 41 71 13
ms@fevia.be